

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT *pour accueillir l'événement suivant :*

CONFÉRENCE MONDIALE 2025 SUR LE DOPAGE DANS LE SPORT

CONTEXTE

Depuis 1999, cinq conférences mondiales réunissant la communauté antidopage ont été organisées avec succès :

- **Février 1999 à Lausanne, Suisse** - Le Comité international olympique (CIO) a organisé une conférence au début de 1999 suite au scandale de 1998 dans le cyclisme. Cette conférence, à laquelle ont participé des responsables sportifs et gouvernementaux du monde entier, a donné lieu à la Déclaration de Lausanne, document qui a mené à la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA).
- **Mars 2003 à Copenhague, Danemark** - En 2001, peu après que l'AMA soit devenue fonctionnelle, il a été déterminé qu'une nouvelle politique mondiale était nécessaire pour soutenir la réglementation des pratiques antidopage dans le monde. En mars 2003, l'AMA a organisé une Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Copenhague afin de réunir des représentants des gouvernements nationaux, des autorités publiques concernées, du Mouvement olympique, d'autres organisations sportives, des sportifs et des groupes d'experts pour discuter, évaluer et approuver ce nouveau règlement harmonisé : le Code mondial antidopage (le Code).
- **Novembre 2007 à Madrid, Espagne** - L'AMA a de nouveau réuni les représentants mentionnés ci-dessus en Espagne, cette fois pour examiner et adopter une version révisée du Code. Plusieurs Standards internationaux (Standards) avaient été créés pour soutenir le programme mondial antidopage. C'est également à Madrid que le président fondateur de l'AMA, Richard W. Pound QC, a passé le témoin au deuxième président de l'Agence, l'honorable John Fahey d'Australie.
- **Novembre 2013 à Johannesburg, Afrique du Sud** - Les partenaires de l'AMA se sont réunis sur le continent africain afin de réviser et de convenir d'une autre version renforcée du Code et de mettre à jour les Standards associés. Cette conférence a également vu la passation de la présidence à l'Écossais Sir Craig Reedie.
- **Novembre 2019 à Katowice, Pologne** - La communauté mondiale antidopage s'est réunie pour la cinquième fois en Pologne pour discuter et décider de nouvelles versions améliorées du Code et des Standards. Cela a également été l'occasion d'un changement de présidence lorsque le Polonais Witold Bańka a été nommé quatrième président de l'Agence.

Afin de faire avancer les activités de lutte contre le dopage dans le sport et de protéger les sportifs propres, l'AMA estime que 2025 est le moment opportun pour que la communauté mondiale antidopage se réunisse à nouveau sous un même toit à l'occasion d'une sixième Conférence mondiale. Le thème de cette prochaine édition reste à définir. Toutefois, six années se seront écoulées depuis 2019, et l'événement sera une



occasion importante d'engager la communauté dans des discussions et des débats sur les programmes, les pratiques et les processus de lutte antidopage.

Lors de chaque édition précédente de la Conférence mondiale, la présence des médias a été importante, et la reconnaissance et l'impact médiatique qui en ont résulté ont été importants dans le monde entier. L'AMA est une organisation reconnue au niveau international et l'accueil de la prochaine édition de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport peut s'avérer prestigieux et inestimable de ce point de vue.

À l'instar des processus menés précédemment pour déterminer les villes hôtes depuis 2003, l'AMA lance un appel d'offres dans le monde entier pour accueillir l'édition de 2025.

CRITÈRES D'ACCUEIL

(Survolez les textes ci-dessous et cliquez pour accéder au critère spécifique)

- **Remarques spécifiques**
- **Soutien officiel**
- **Organisation/Gestion**
- **Exigences techniques relatives au lieu**
 - A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
 - B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA
- **Audiovisuel**
 - A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
 - B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA
- **Interprétation**
 - A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
 - B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA
- **Restauration**
 - A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
 - B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA
- **Hébergement & Transport**
 - A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport
 - B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA
- **Activités sociales/touristiques pour la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport**
- **Informations complémentaires requises**

Remarques spécifiques

- Afin de faire coïncider cet événement avec les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA, ainsi qu'avec la fin des mandats présidentiels et vice-présidentiels, le mois de novembre est la période privilégiée pour la tenue de la Conférence mondiale.
- Afin de permettre aux soumissionnaires de mieux comprendre les différents besoins, les exigences relatives à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport sont énumérées séparément de celles relatives aux réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation.
- L'AMA ne prévoit pas de frais de participation à la conférence. Les participants devront s'acquitter de leurs propres frais de déplacement, d'hébergement et de repas pris à l'extérieur du programme officiel ; cependant, tous les autres frais devront être pris en charge par les hôtes (veuillez vous référer, entre autres, à la liste de critères ci-dessous). Des partenariats et parrainages sont envisageables ; toutefois, ils devront être approuvés au préalable par l'AMA afin d'éviter tout conflit d'intérêt avec la mission de l'AMA et/ou avec ses partenaires.

Pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour l'accueil de la prochaine Conférence mondiale et des réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation, les partenaires intéressés sont priés de fournir toutes les informations relatives aux aspects suivants :

Soutien officiel

- 1) Approbation et soutien des autorités compétentes, par exemple la ville, le pays, l'organisation nationale antidopage, une fédération internationale, le comité national olympique, etc. (sous la forme de lettres officielles de soutien adressées à l'AMA). Il est important que l'AMA soit assurée que toutes les parties soutiennent l'appel à manifestation d'intérêt.
- 2) Déclaration d'engagement financier pour appuyer la tenue de la conférence. Veuillez utiliser le modèle de budget ci-joint pour l'établissement des coûts.

Organisation/Gestion

- 3) Mise à disposition d'un organisateur de conférence professionnel pour s'occuper de la préparation et du déroulement complet de toutes les réunions.
- 4) Développement et gestion de systèmes d'inscription en ligne, de réservation d'hôtel, d'accréditation, etc. en anglais et en français. Un accès à la base de données devra être accordé au personnel autorisé de l'AMA.

Exigences techniques relatives au lieu

A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 5) Lieu proposé avec des détails sur la capacité d'accueillir des sessions plénières, quatre (4) ateliers/séances de groupe, des installations de secrétariat et des réunions parallèles, ainsi que la capacité de fournir un accès aux personnes handicapées.
- a. Salle plénière :
 - i. Installations de conférence avec suffisamment de places assises pour accueillir un nombre estimé de 1 800 à 2 000 participants - environ 40 % de délégués, 50 % d'observateurs et 10 % de représentants des médias.
 - ii. Aménagement de la salle plénière en configuration école (de type auditorium) et des cabines d'interprétation répondant aux normes ISO pour les langues identifiées pour l'interprétation. Veuillez vous reporter à la section « Audiovisuel » ci-dessous pour plus d'informations sur la composante interprétation.
 - iii. Installation de type conférence des Nations Unies, les délégués ayant accès à des microphones fixes à des fins d'intervention.
 - b. Ateliers/salles de réunion :
 - i. Jusqu'à quatre (4) salles de réunions/sessions simultanées pour environ 500 personnes chacune.
 - ii. Salles flexibles dans la mise en place (par exemple, réinitialisation pendant la nuit en théâtre/école/tables rondes).
 - c. Rencontres parallèles :
 - i. Installations permettant d'accueillir des réunions parallèles supplémentaires organisées par divers partenaires (avec l'infrastructure technique appropriée).
 - d. Autres exigences en matière d'espace :
 - i. Espace séparé adapté pour que les représentants des médias puissent y travailler (« espace de travail des médias »), aménagé avec des tables et des chaises, et des prises de courant accessibles à chaque poste de travail.
 - ii. Espace séparé pour les activités de sensibilisation, ou espace suffisamment grand (environ 6 mètres x 6 mètres) dans la zone commune pour les activités de sensibilisation de l'AMA (voir ci-dessous).
 - iii. Espace séparé pour les pauses café du matin et de l'après-midi, ainsi que pour le repas de midi (veuillez consulter la rubrique « Restauration » ci-dessous).
- 6) Mesures de sécurité, de soins de santé/d'urgence appropriées pour répondre aux besoins des participants (parmi lesquels de hauts responsables gouvernementaux et sportifs).



B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA

Idéalement, ces réunions devraient se tenir au même endroit que la Conférence mondiale ou dans l'hôtel où résident les membres, afin de faciliter les arrangements logistiques.

Réunion du Comité exécutif :

- 7) Salle de réunion aménagée en rectangle vide au milieu pour accueillir environ 30 personnes, et espace supplémentaire pour environ 50 observateurs et trois (3) cabines d'interprétation aux normes ISO pour quatre (4) langues (anglais/français, qui partagent généralement une cabine, espagnol et japonais). Veuillez vous reporter à la section « Audiovisuel » ci-dessous pour plus d'informations sur le volet interprétation.
- 8) Une connexion Internet sans fil (idéalement réservée à cet effet) puissante dans la salle de réunion et une bonne tension électrique et des prises autour de la table de réunion (pour recharger les appareils électroniques : tablettes, téléphones portables, ordinateurs, etc.)
- 9) Espace séparé pour la/les pause(s) café et le repas de midi (veuillez consulter la section « Restauration » ci-dessous).

Réunion du Conseil de fondation :

- 10) Salle de réunion (environ 7000 pieds carrés ou 650 mètres carrés) avec table rectangulaire creuse pour 70 personnes, et espace supplémentaire pour environ 100 observateurs et quatre (4) cabines d'interprétation aux normes ISO pour cinq (5) langues (anglais/français, qui partagent généralement une cabine, espagnol, japonais et chinois). Veuillez vous reporter à la section « Interprétation » ci-dessous pour plus d'informations sur le volet interprétation.
- 11) Une connexion Internet sans fil (idéalement réservée à cet effet) puissante dans la salle de réunion et une bonne tension électrique et des prises autour de la table de réunion (pour recharger les appareils électroniques : tablettes, téléphones portables, ordinateurs, etc.)
- 12) Espace de travail/salle de réunion pour les représentants des médias, le jour de la réunion du Conseil de fondation (idéalement le même espace que pour la Conférence mondiale, si les réunions se tiennent dans les locaux de la Conférence mondiale).
- 13) Espace séparé pour la/les pause(s) café et le repas de midi (veuillez consulter la section « Restauration » ci-dessous).

Réunions annexes :

- 14) Depuis 2017, les membres des autorités publiques et du mouvement sportif tiennent des réunions le jour précédant la réunion du Comité exécutif. Chaque groupe prend généralement en charge les coûts associés à sa réunion respective (salle de réunion, équipement audiovisuel, restauration, etc.), ainsi que les nuits d'hôtel supplémentaires lorsque les membres doivent arriver plus tôt que d'habitude pour assister à ces réunions.
- 15) Les membres des autorités publiques et du mouvement sportif de l'AMA organisent également de courtes réunions préparatoires (1 à 1,5 heure) immédiatement avant les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation (le matin les jours des réunions). Le nombre de participants est d'environ :
 - Réunion des autorités publiques pré-Comité exécutif : 25-30 personnes
 - Réunion des autorités publiques pré-Conseil de fondation* : 60-65 personnes
 - Réunion du mouvement sportif pré-Comité exécutif : 15 personnes
 - Réunion du mouvement sportif pré-Conseil de fondation : 25-30 personnes

L'aménagement de leur salle respective est basique : généralement un rectangle (table de salle de réunion ou table rectangulaire creuse) avec des chaises.

*Un microphone sans fil (et l'équipement sonore et audiovisuel associé) pourrait être requis pour les réunions des autorités publiques.

- 16) Les représentants des différentes régions au sein du Comité exécutif et du Conseil de fondation organisent également des réunions autour des réunions de l'AMA. Ces réunions se tiennent généralement pendant une heure à une heure et demie dans l'après-midi, immédiatement après la réunion du Comité exécutif :
 - Réunion des membres de la région Asie : 20-25 personnes
 - Réunion des membres de la région Afrique : 8-10 personnes
 - Réunion des membres de la région Amériques : 8 personnes
 - Réunion des membres de la région Europe : 25-30 personnes
- 17) Espace de bureau/salle de réunion pour le secrétariat de l'AMA (idéalement la même salle que pour la Conférence mondiale, si les réunions ont lieu dans les locaux de la Conférence mondiale).



Audiovisuel

A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 18) Infrastructure informatique, audiovisuelle, sonore et d'éclairage appropriée dans le lieu de la conférence pour les présentations et les vidéos.
- 19) Infrastructure appropriée dans les installations de la conférence pour accueillir un grand nombre de médias du monde entier (connexion Internet sans fil puissante dans les salles de réunion et les espaces communs, et tension de courant et prises suffisantes dans les espaces de réunion).
- 20) Matériel approprié et personnel qualifié pour l'équipement, la mise en place et le fonctionnement du matériel d'interprétation simultanée pour au moins huit (8) langues.
- 21) Capacité technique d'enregistrer et de diffuser en direct la conférence.

B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA

- 22) Pour les réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation, il est nécessaire de faire appel à une société professionnelle de services techniques et audiovisuels ainsi qu'à du personnel qualifié pour l'équipement, la mise en place et la gestion de tous les éléments nécessaires à l'interprétation simultanée des débats (cabines, consoles, mélangeurs, système de transmission, microphones, récepteurs pour casques, etc.). À titre indicatif, l'AMA peut fournir la liste des équipements utilisés lors de réunions précédentes.
- 23) Chacun des membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation a besoin d'un microphone (c'est-à-dire un microphone par siège autour de la table de réunion), et un nombre suffisant de casques pour l'interprétation est nécessaire pour les réunions (environ 85 pour le Comité exécutif et environ 145 pour le Conseil de fondation, plus du matériel de remplacement en cas de microphone et/ou casque défectueux).

Interprétation

A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 24) Mise à disposition d'interprètes internationaux très expérimentés pour répondre aux besoins de la communauté internationale dans environ huit (8) langues différentes, dont l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, le japonais et le russe. Cela comprend le financement des interprètes étrangers et la prise en charge de leurs frais de déplacement jusqu'à la Conférence. L'hôte peut également choisir de faire appel à des interprètes dans sa/ses langue(s) locale(s). [Compte tenu des spécificités de la terminologie de la lutte contre le dopage, les interprètes doivent avoir une expérience de l'AMA et/ou des forums antidopage, et il est prévu que l'AMA participe à la sélection des interprètes].
- 25) Mise à disposition de l'équipement technique nécessaire pour soutenir le travail des interprètes, conformément aux normes ISO.

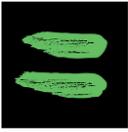
B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA

- 26) Tel qu'indiqué ci-dessus, des interprètes français/anglais, espagnols et japonais sont requis pour la réunion du Comité exécutif, tandis que des interprètes français/anglais, espagnols, japonais et chinois sont requis pour la réunion du Conseil de fondation. L'AMA fournit les interprètes français/anglais et espagnols, tandis que les membres japonais et chinois engagent leurs propres interprètes. Selon le lieu de la réunion, l'AMA fait appel à ses équipes d'interprètes habituelles basées au Canada ou en Suisse, qui connaissent bien son travail et sa terminologie.
- 27) Veuillez voir ci-dessus pour les détails sur l'équipement technique et l'expertise requis pour soutenir l'interprétation simultanée.

Restauration

A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 28) Installations appropriées et service de traiteur pour les repas des participants (repas de midi et pauses) pendant la durée de la conférence.
- 29) Installations appropriées et service de traiteur pour une réception le premier soir de la conférence.
- 30) Installations appropriées et service de traiteur pour une réception l'avant-dernier soir de la conférence.



B. Réunions du Comité exécutif & du Conseil de fondation de l'AMA

Réunion du Comité exécutif :

- 31) Thé/café de bienvenue ainsi que pause(s) café (y compris des aliments légers - par exemple, fruits, pâtisseries, biscuits, etc.) et repas de midi (aliments chauds et froids, style buffet) pour environ 70 personnes.

Réunion du Conseil de fondation :

- 32) Thé/café de bienvenue ainsi que pause(s) café (avec des aliments légers - par exemple, des fruits, des pâtisseries, des biscuits, etc.) et le repas de midi (aliments chauds et froids, style buffet) pour environ 150 personnes.
- 33) N.B. Un service de traiteur sera également nécessaire pour les représentants des médias.

Réunions des autorités publiques et du mouvement sportif :

- 34) Un service de traiteur est requis pour les deux réunions des autorités publiques et du Mouvement sportif, qui se tiennent la veille de la réunion du Comité exécutif. Les besoins dépendent de l'heure et de la durée des réunions.
- 35) Un service de traiteur est également requis pour un petit-déjeuner continental installé à l'intérieur ou à l'extérieur (en fonction de l'espace disponible) des salles de réunions utilisées par les deux groupes le matin des réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation.
- 36) Le service de traiteur n'est généralement pas nécessaire pour les cinq réunions continentales qui suivent la réunion du Comité exécutif.

Activité sociale :

- 37) Il est de coutume que les hôtes organisent une activité sociale (cocktail et/ou repas du soir) pour tous les participants le soir de la réunion du Comité exécutif. Cette activité rassemble tous les membres du Comité exécutif et leurs accompagnants, la réunion de l'ExCo devant se tenir la veille de l'ouverture de la Conférence mondiale.

Hébergement & Transport

A. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 38) Hébergement approprié et complet (avec un choix de catégorie d'hôtels et de prix variés ; y compris des chambres accessibles) pour répondre aux besoins de tous les participants.
- 39) Infrastructures de transports efficaces pour les déplacements (aéroport assurant des liaisons internationales, gare ferroviaire, etc.)
- 40) Dispositions pour le transfert des participants dans la ville hôte, y compris un service de navette par autobus entre le centre de conférence et les différents hôtels.

B. Réunions du Comité exécutif & Conseil de fondation de l'AMA

Arrivées et transferts VIP à l'aéroport

- 41) Service de transfert individuel privé dans des véhicules de qualité, de l'aéroport vers l'hôtel désigné pour les membres de l'AMA (aller-retour) - environ 50 personnes.

Transport terrestre (en plus des transferts de l'aéroport)

- 42) Si les salles de réunions ne sont pas situées dans l'hôtel/le lieu de la conférence, ou si elles ne sont pas adjacentes ou à une distance de marche confortable de l'hôtel/du lieu de la conférence, un service de transfert (navettes) aller et retour est requis pour tous les participants.

Hébergement

- 43) Suggestion d'un ou de plusieurs hôtels appropriés pour l'hébergement des membres de l'AMA, de leurs accompagnants/délégations*, des interprètes, du personnel de l'AMA et des invités (veuillez consulter l'onglet « Hébergement » dans le modèle de budget ci-joint).
- 44) Tous les membres de l'AMA devraient être logés dans une chambre de type supérieur/Deluxe (dans un hôtel 4* ou 5*).
- 45) Tous les autres participants peuvent être logés dans une chambre de type standard.

Le nombre de chambres requis peut varier en fonction du lieu de la réunion et de la disponibilité des vols, en particulier des heures d'arrivée et de départ des membres et de leurs accompagnants.

*Les personnes accompagnantes paient le coût de leur chambre.



Activités sociales/touristiques pour la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

- 46) Propositions d'activités sociales/culturelles pour tous les participants.
- 47) Activités touristiques facultatives pour les participants et les personnes accompagnantes.

Informations complémentaires requises

En plus de ce qui précède, il est attendu que la manifestation d'intérêt comprenne :

- 48) Les dates proposées, en notant les avantages ou les inconvénients potentiels qu'elles présentent.
- 49) Un calendrier préliminaire du projet de conférence, indiquant les principales étapes.
- 50) Un budget indicatif qui couvre toutes les dépenses et sources de revenus anticipées.



CANDIDATURES ET PROCESSUS DE DÉCISION

(Survolez les textes ci-dessous et cliquez pour aller à la section spécifique)

- **[Propriété intellectuelle](#)**
- **[Entente](#)**
- **[Admissibilité à la soumission](#)**
- **[Soumission](#)**
- **[Désignation de la ville hôte](#)**
- **[Visite des lieux](#)**

Propriété intellectuelle

Sauf accord contraire, le contenu des événements de l'AMA reste sous l'entière responsabilité de l'AMA. L'AMA collaborera activement avec l'hôte pour s'assurer que le programme de l'événement reflète l'engagement de ce dernier. L'AMA mettra en place une structure pour soutenir la prise de décision, la planification et la collaboration avec l'hôte à tous les niveaux.

Les rôles et responsabilités seront décrits dans une entente signée (voir ci-dessous).

Entente

Il n'est pas prévu que ce qui précède englobe tous les aspects et détails de la planification de la Conférence. Il est prévu qu'une entente officielle soit signée avec la ville/le pays hôte retenu(e), établissant les termes et conditions qui régiront la collaboration entre l'AMA et la ville/le pays hôte responsable de l'organisation de la Conférence mondiale 2025 sur le dopage dans le sport.

Admissibilité à la soumission

Aucune manifestation d'intérêt ne sera traitée si elle est soumise par un pays qui n'a pas adhéré à la Convention internationale de l'UNESCO sur le dopage dans le sport ou qui n'a pas payé ses cotisations annuelles à l'AMA, ou par une organisation antidopage qui est non conforme au Code mondial antidopage.

Soumission

La proposition doit être soigneusement préparée par écrit et être soumise en anglais et/ou en français. Elle devrait comprendre :

- le nom de l'organisateur local (hôte), les noms des membres du Comité d'organisation local, et le secrétariat local/organisateur de conférence professionnel s'il est connu.
- les dates proposées en notant leurs avantages ou inconvénients potentiels.
- le lieu, y compris la ville, les services disponibles et les tableaux de capacité pour chaque réunion et la Conférence.
- un budget estimé, indiquant le nombre prévu de participants, les revenus estimés de partenariats ou de parrainages, ainsi que tous les autres revenus et dépenses - veuillez contacter la responsable des projets et événements de l'AMA (voir coordonnées ci-dessous) pour recevoir un gabarit de budget.
- un calendrier préliminaire de l'événement.

Tout écart par rapport aux horaires ou activités indiqués devrait être clairement identifié. Cette information préalable permet une discussion et une prise de décision appropriées par l'AMA et réduit les malentendus ultérieurs.

La date limite de soumission est le vendredi 25 mars 2022. Les candidatures doivent être reçues par courriel avant 17h00, heure de Montréal. Elles doivent être envoyées par courriel à l'attention de :

M. Olivier Niggli
Directeur général
Agence mondiale antidopage
800 Place Victoria (Suite 1700)
Boîte postale 120
Montréal, QC H4Z 1B7
Canada

s/d anais.lefevre@wada-ama.org

Toutes les questions relatives au processus ci-dessus peuvent être adressées à Mme Lefevre, responsable des projets et événements de l'AMA, à l'adresse suivante : anais.lefevre@wada-ama.org



Désignation de la Conférence à la ville hôte

Les manifestations d'intérêt seront reçues et examinées par la direction de l'AMA et un rapport sera compilé pour en résumer le contenu.

Si des informations complémentaires sont nécessaires, ou si le contenu doit être clarifié, Mme Lefevre contactera le représentant qui a soumis la demande.

Un rapport final sera ensuite compilé. Ce rapport peut inclure une visite des lieux afin de revoir les expressions d'intérêt et les installations proposées. Il sera ensuite distribué au Comité exécutif et au Conseil de fondation de l'AMA pour un vote qui aura lieu lors de leur réunion en mai 2022. Les villes candidates seront invitées à faire une présentation aux membres du Conseil de fondation de l'AMA si elles le souhaitent.

Visite des lieux

Une visite des lieux pourra être effectuée avant l'attribution de la Conférence mondiale 2025 afin de s'assurer que la proposition couvre tous les besoins de l'événement. Ce coût sera pris en charge par l'AMA.

CALENDRIER et PROCESSUS DE DÉCISION pour la sélection de la ville hôte de la **CONFÉRENCE MONDIALE 2025 SUR LE DOPAGE** **DANS LE SPORT**

L'Agence mondiale antidopage souhaite préciser la procédure de sélection de la ville hôte de la Conférence mondiale 2025 dans le but de s'assurer que les soumissions et le processus de sélection soient clairs et bien compris par toutes les parties intéressées.

Les dates et les procédures suivantes seront appliquées :

	Date	Point/Action	Qui
1	Jeudi 25 novembre 2021	Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt <i>L'appel sera envoyé directement aux partenaires de l'AMA et publié sur le site web de l'AMA.</i>	AMA
2	Vendredi 25 mars 2022	Date limite de soumission des manifestations d'intérêt officielles <i>Toute soumission devrait inclure des réponses détaillées aux aspects mentionnés par l'AMA dans l'appel d'offres</i>	Villes et pays intéressés
3	Lundi 28 mars 2022	Accusé de réception des manifestations d'intérêt <i>Ou avant, selon la date de réception.</i>	AMA
4	Du lundi 28 mars au vendredi 8 avril 2022	Compilation et examen des manifestations d'intérêt Demande d'informations complémentaires/de clarification (<i>si nécessaire</i>) ; et soumission d'informations complémentaires (<i>si requis</i>). <i>L'AMA évaluera lors de cette étape la nécessité d'effectuer une visite des lieux (voir le point ci-dessous)</i>	AMA AMA, aux villes et pays intéressés
7	Du lundi 11 avril au lundi 25 avril 2022	Visite des lieux afin d'évaluer les manifestations d'intérêt et les installations proposées (<i>si nécessaire</i>)	AMA, aux villes et pays intéressés
8	Mardi 26 avril 2022	Après compilation des documents, un rapport sera préparé et distribué aux membres du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA	AMA
10	Mercredi 18 mai 2022	Réunion du Comité exécutif de l'AMA <i>Présentation du rapport au Comité exécutif par la direction de l'AMA avant la présentation officielle au Conseil de fondation.</i>	Comité exécutif de l'AMA
11	Jeudi 19 mai 2022	Réunion du Conseil de fondation de l'AMA <i>Présentation des candidatures aux membres du Conseil de fondation de l'AMA, qui choisira la ville qui accueillera la Conférence mondiale de 2025.</i>	Conseil de fondation de l'AMA

Pour toute question concernant la soumission des manifestations d'intérêt et le processus de décision, veuillez contacter :

Mme Anaïs Lefevre
Responsable, Projets & Événements
Agence mondiale antidopage

Courriel : anais.lefevre@wada-ama.org